

E.H.P.A.D REVENAZ

4 BOULEVARD REVENAZ

18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

☎ : 02.48.74.00.50 - ☎ : 02.48.74.02.04

✉ : MR.LA.GUERCHE@WANADOO.FR

🌐 : WWW.EHPADLAGUERCHE.FR



COMPTE-RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

VENDREDI 20 JUIN 2025 – 14 h 30

Présents :

- M. BIENVENU, Résident et Président du CVS,
- Madame KUBIAK, Représentante des Résidents,
- Monsieur Yves JULES, Représentant des Résidents,
- Mme LE GUESCLOU, Représentante titulaire des familles,
- Madame MOREAU, représentante élue de la Commune de La Guerche sur l'Aubois,
- M. RESTOUX, Directeur par Intérim,
- Mme AUBEL, Infirmière Coordinatrice,
- Mme MION, Psychologue,
- Mme FOURNIER, Animatrice,
- Mme RABOT, Aide-soignante, représentante titulaire du personnel,
- Mme SARREAU, Adjoint des cadres.

Absents excusés :

- Mme TALLAN, Représentante du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, CDCA,
- Mme HERTE, Représentante titulaire des familles.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2025**
- 2. Suivi des conclusions du dernier CVS**
- 3. Questions des Résidents et Familles**
- 4. Questionnaire de satisfaction**
- 5. Projet de fresque à l'Unité Protégée**
- 6. Point sur la mise en place du projet de service de l'Unité Protégée**
- 7. Point sur la mise en place du projet de service du PASA**
- 8. Préparation de la coupe PATHOS**
- 9. Informations.**

Monsieur RESTOUX remercie les membres de leur présence et avant de débiter l'ordre du jour, explique en quoi consiste le CVS et sur quelles questions il est amené à se prononcer.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 mars 2025

M. RESTOUX demande aux membres s'ils ont des observations à faire sur le dernier compte-rendu. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté par les membres qui étaient présents lors de la dernière réunion.

2. Suivi des conclusions du dernier CVS

	Actions menées
1. Souhait de sorties plus fréquentes	Des sorties se déroulent régulièrement même si « il n'y en a jamais assez » selon les Résidents. L'animatrice adapte le moyen de transport selon le profil des Résidents (véhicule de l'EHPAD, bus de Nohant ou minibus du Garage de Sancoins). Un Résident souhaiterait en revanche partir dans la matinée, une sortie l'après-midi restant très courte au vu du temps requis pour le trajet et l'installation des Résidents dans le minibus. Madame FOURNIER signale par ailleurs que les simples promenades à l'extérieur de l'EHPAD sont compliquées (qualité de la route, trottoirs pentus, manque de bateaux de trottoirs, etc.) Madame MOREAU fera remonter cette demande au prochain conseil. Madame MION indique que l'EHPAD a demandé à la Mairie de pouvoir emmener des Résidents dans le parc pour un pique-nique. Mme MOREAU acquiesce en précisant que des tables pourront être prêtées et Mme FOURNIER demande qu'elles soient installées à l'ombre de préférence.
2) Situation particulière de deux Résidents	Le problème a été réglé. Il s'avère maintenant que plusieurs Résidents ne relèvent plus de l'Unité Protégée (des critères particuliers existent pour être à l'UP) mais plutôt d'un hébergement classique. L'EHPAD a par ailleurs une liste d'attente de Résidents qui auraient besoin d'intégrer cette unité. Monsieur RESTOUX rappelle que le temps requis par les soignants pour s'occuper des personnes qui ne relèvent pas d'une unité protégée (toilettes plus longues, etc.) ne peut être utilisé pour contribuer en particulier à l'entretien des locaux. Une famille a interpellé l'EHPAD pour évoquer ce problème de ménage. La question sur la réorientation de ces trois Résidents se pose donc. Une famille a été rencontrée et il lui a été indiqué que la transition s'effectuerait progressivement, par une intégration au PASA sur une première semaine pour commencer afin que l'établissement soit sûr que cette personne puisse bien rester en unité ouverte. Cette démarche est en cours.
3) Projet du parc extérieur	Le dossier de demande de subvention est en cours. Mme LE GUESCLOU faisant partie de l'assemble du Crédit Agricole, indique que des précisions et compléments d'informations sont à apporter pour ce dossier. Mme SARREAU répond qu'elle a reçu le mail avec ces demandes et

	l'établissement répondra très rapidement. Monsieur RESTOUX souhaite vivement associer les Résidents à ce projet.
4) Délai de réponse aux sonnettes	La société qui gère les appels-malade n'effectue plus de relevés.
5) Plats à modifier ou questions sur les menus	Crudités : Il avait été demandé qu'elles soient râpées plus fin, les crudités râpées de manière plus épaisse sont dures. Le robot étant en panne, Monsieur RESTOUX demande que la réparation soit effective maintenant. Un Résident évoque la température des plats et un service qui ne serait pas changé selon le roulement préconisé. Mme AUBEL se charge de vérifier ce point auprès des équipes. Il est rappelé qu'il est important de s'adresser au personnel dans un respect mutuel lorsque des problèmes de service surgissent pour assurer une sérénité pour tous lors des repas.
6) Evaluation du travail en cuisine	Les dépenses d'alimentation ont été revues avec la diététicienne. Depuis l'audit qui a révélé un problème de gaspillage et des plats non adaptés pour les Résidents, les chiffres indiquent tout de même une diminution. Il manque cependant un chef de cuisine et Monsieur RESTOUX souhaite réellement que la qualité des repas soit préservée. Compte tenu des difficultés financières de l'établissement, Monsieur RESTOUX s'oriente plutôt vers un chef de cuisine qui interviendrait temporairement pour aider les cuisiniers sur le volet gestion du service.
7) Absentéisme du personnel	Madame KUBIAK indique qu'actuellement, elle ne ressent pas de problème de prise en soins même s'il est constaté que les soignants « courent beaucoup ». L'établissement va réfléchir sur son organisation de travail, la question des remplacements est compliquée par ailleurs et l'absentéisme est trop élevé. Pour essayer de pouvoir remplacer plus facilement, une réflexion sera entamée la semaine prochaine avec les instances sur les conditions de travail et l'organisation du travail. Depuis fin mai, il est constaté moins de problématiques dans les remplacements. Madame LE GUESCLOU demande comment cela pourra se faire sans augmentation des postes. Monsieur RESTOUX répond qu'il peut être pratiqué une augmentation du temps de présence des soignants sur la journée avec plus de repos après. Par ailleurs, la préparation d'une coupe dite « PATHOS/GIR » vise à révéler une augmentation de la charge en soins et dépendance pour les soignants et obtenir ainsi des postes supplémentaires. Une première réunion a eu lieu le 15 mai 2025 avec le Docteur VOELTZEL qui a été sollicité par l'établissement à ce titre. Le groupe de travail était constitué d'infirmières, d'aide-soignants et d'ASH, de l'ergothérapeute et de la psychologue. Une deuxième réunion avec le même profil de soignants sans le médecin a eu lieu afin de revoir tous les GIR (niveau d'autonomie des Résidents) et les NPI (échelle du comportement) et évaluer, après la formation du Docteur VOELTZEL où en est le GIR de l'établissement. Une prochaine réunion avec ce médecin aura lieu le 7 juillet 2025 pour travailler au mieux la préparation de cette coupe. Mme LE GUESCLOU demande la date à laquelle est revue la coupe PATHOS/GIR. Monsieur RESTOUX répond qu'elle est revue tous les 5 ans

	et celle de l'établissement date de 2018. Cette coupe se déroulera à l'automne et l'établissement la prépare dès maintenant. L'évaluation faite par les soignants seuls révèle que le PATHOS aurait bien augmenté par rapport au précédent. La formation du Dr VOELTZEL a bien aidé.
8) Relations avec trois familles de Résidents	Un incident récent a eu lieu à l'Unité Protégée. Une famille a estimé que la climatisation devait fonctionner et a agressé un agent concernant les couvertures de survie installées, estimant que cela assombrissait les locaux. Les couvertures de survie étaient surtout présentes pour empêcher les Résidents d'être trop aveuglés par le soleil donnant dans les vitres au niveau de la salle à manger. Monsieur RESTOUX ayant pris l'attache d'un conseil a échangé avec ce dernier afin qu'il prenne bien la mesure de ce qui est subi par les agents et l'établissement car il ne peut être envisagé de poursuivre le travail de cette manière. Préalablement, Monsieur RESTOUX avait été contacté par un élu pour que l'établissement reprenne une démarche de médiation. Il avait accepté sans savoir que l'incident ci-dessus évoqué se produirait. Madame LE GUESCLOU indique que l'une des familles a essayé de l'entraîner dans sa démarche mais Mme LE GUESCLOU n'entend pas aller dans le sens de cette famille, au motif que cette famille n'est que dans le conflit et ne défend pas le Résident par lui-même. Elle demande du reste à Monsieur BIENVENU de consulter le dossier que cette famille lui a donné. Monsieur BIENVENU répond qu'il est originaire du même endroit que cette famille, qu'il connaît très bien cette personne mais indique qu'il refuse d'entendre parler de « politique ». Il est d'accord pour communiquer à Madame LE GUESCLOU le dossier qui lui a été remis. Monsieur RESTOUX refuse que des Résidents puissent être impliqués dans la résolution de ce « conflit ». Monsieur BIENVENU confirme que les Résidents ne sont pas là pour « faire de la politique ». Par ailleurs, l'établissement a été interpellé par une autre famille qui avait été « alertée » par l'une des familles de l'Unité Protégée. Les explications ont été données et la famille inquiète a été rassurée.
9) Evènement indésirable grave	Monsieur RESTOUX revient sur une situation grave où un Résident était décédé suite à une hospitalisation provoquée par sa chute. La famille très touchée par ce décès avait demandé réparation auprès de l'établissement et du CHAN. La responsabilité, tant du CHAN que celle de l'EHPAD n'a pas finalement pas été retenue, comme l'a communiqué la Commission de Conciliation et d'Indemnisation des Accidents Médicaux (CCI). L'établissement reste cependant très sensible à la perte de ce Résident et comprend le ressenti des familles.

3. Questions des Résidents et des Familles

	Réponses apportées
1) Concernant les Repas	☞ Les Résidents trouvent qu'il n'y a trop de viande blanche et pas assez de viande rouge. Problématique à revoir avec les cuisiniers, ☞ Les Résidents qui mangent en chambre trouvent que leurs repas sont froids ainsi que les repas en salle à manger. Un Résident précise que le service ne change pas de sens comme cela était prévu et indique qu'il n'aurait pas toujours ce qu'il souhaite et sans amabilité. Mme AUBEL va vérifier ce point et trouver une solution pour la température des plats. Monsieur RESTOUX précise que le service n'est pas forcément simple et implique une certaine posture professionnelle tout comme la manière dont les Résidents doivent s'adresser au Service Hôtelier. Cela étant, l'équipe hôtelière a changé et cela devrait apporter quelques améliorations.
2) Concernant l'animation	Madame MOREAU indique qu'elle entend de bons retours sur l'animation de l'EHPAD. Mme FOURNIER souligne que les Résidents souhaiteraient plus de sorties extérieures. Mme LE GUESCLOU évoque la problématique des Résidents qui n'ont pas la mobilité. Elle demande s'il serait possible de rendre la salle climatisée plus vivante (radio, télé) pour les Résidents qui doivent rester à la fraîcheur de cette salle. Monsieur RESTOUX demande s'il est envisageable de faire des activités pour ces Résidents. Mme FOURNIER répond qu'elle effectue des visites en chambre, va voir avec Samantha comment elle peut se détacher. Elle indique qu'une bénévole s'est proposée. Monsieur RESTOUX demande qu'une réflexion ait lieu pour les Résidents qui ne reçoivent aucune visite (visites en chambre, inclusion dans les groupes d'activités, etc.) Mme LE GUESCLOU pose la question de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants. Mme MION répond qu'il n'y a pas de processus d'accueil à proprement parler mais que celui-ci existe bien dans les faits. Un processus devra être établi et concrétisé. Monsieur RESTOUX revient sur les bénévoles dont il souhaiterait que les candidatures puissent être travaillées selon le même processus que l'aide en animation pour les Services Civiques. Mme LE GUESCLOU souligne l'absence de contacts pour les CVS. Il sera important pour le prochain CVS de refaire une « piqûre de rappel » pour les familles.
3) Concernant l'absentéisme du personnel	Ce point a déjà été évoqué dans le cadre du suivi des questions au point précédent.

4. Questionnaire de satisfaction

Monsieur RESTOUX informe les membres qu'un questionnaire de satisfaction sera présenté aux Résidents. Il demande à tous les membres s'ils sont d'accord pour le faire repasser à l'identique ou bien s'ils souhaitent le modifier. Les membres valident celui-ci.

5. Projet de fresque à l'Unité Protégée

Madame FOURNIER et Mme SARREAU doivent travailler ensemble. Cette fresque concerne l'espace extérieur devant l'Unité Protégée. Ce projet aurait pour objectif de rendre vivant cet espace par une fresque peinte sur le mur blanc. Un jardin thérapeutique pourrait ensuite être conçu. Le thème a été réfléchi dans un premier temps, il reste à réaliser un croquis qui serait proposé aux Résidents et aux professionnels mais aussi aux familles pour qu'elles puissent donner leurs points de vue.

6. Point sur la mise en place du projet de service de l'Unité Protégée

Madame AUBEL indique que depuis la mise en œuvre de ce projet, des réunions ont lieu chaque fin de trimestre au cours desquelles tous les dossiers des Résidents sont abordés par chaque référent avec un suivi de ce qui a été soulevé lors de la réunion précédente. Les agents ont adopté la traçabilité à effectuer de manière régulière. Cela étant, la charge en soins est lourde et l'ambiance n'est pas sereine. Les agents essaient d'être présents pour les Résidents autant que faire se peut. Madame MION confirme un meilleur suivi, davantage d'animations mais elle souhaiterait renforcer l'implication des agents avec une restitution en présence du référent et des familles. Cela reste néanmoins difficile à mettre en place. Madame AUBEL souhaite travailler sur une réorganisation du bionettoyage-hôtellerie avec les professionnels.

7. Point sur la mise en place du projet de service du PASA

Le PASA a ouvert en janvier. Le projet est en cours d'écriture. L'agent détaché au PASA prend ses marques et le travail avance. Le suivi des Résidents s'est amélioré ainsi que le retour des informations. Une réunion a lieu le troisième vendredi de chaque mois. Il est constaté des bienfaits pour les Résidents.

8. Préparation de la coupe PATHOS

Ce sujet a été vu au point « suivi des conclusions du dernier CVS », en lien avec l'absentéisme du personnel.

9. Informations

Monsieur RESTOUX indique qu'il n'a pas d'autres informations à donner et demande aux Résidents s'ils ont des questions ou informations supplémentaires. Monsieur BIENVENU répond que « *bien qu'on n'ait jamais fait le tour, la réunion peut se terminer* ».

Monsieur RESTOUX remercie tous les membres de leur présence.

La séance est levée à 16 h 30.

Prochain CVS le 18 septembre 2025.-

